Chronologie

16-18th siècles
Structuration des royaumes des Hauts plateaux d'Afrique centrale.

1795-1852
Règne du Mwami Ntare-Rugamba. Le royaume de l'Urundi connaît sa plus grande expansion.

1852-1908
Règne du Mwami Mwezi Gisabo.

1856 sqs.
Arrivée des premiers européens (explorateurs et missionnaires).

L'intégration dans l'Afrique orientale allemande

1884-1885
15 novembre-26 février : Conférence de Berlin réunissant 14 puissances afin de délimiter leurs zones d'influence respectives. Elle intègre formellement le royaume du Burundi à l'Afrique orientale allemande. Mwezi IV Gisabo refuse de se soumettre. La colonisation indirecte sera toutefois imposée au cours de la décennie.

1898
Ouverture de la première mission des Pères Blancs à Muyaga (dans le Buyogoma au Burundi)

1903
6 juin : Vaincu militairement, le roi Mwezi IV Gisabo signe le traité de Kiganda reconnaissant le protectorat allemand.

1906-1910
Négociations sur la délimitation de la frontière entre le Congo (belge) et l'Afrique orientale allemande, que l'Allemagne a déplacée vers l'ouest jusqu'au lac Kivu. Création de deux nouveaux districts (Kitega et Kigali) et autonomisation administrative des deux ensembles ruandais et burundais

1912 Création du premier vicariat apostolique du Kivu regroupant le Ruanda et l'Urundi à Kabgayi (Ruanda)

1908-1915
Règne de Mwami Mutaga IV Mbikije.

1915-1966
Règne du Mwami Mwambutsa IV Bangiricenge.

1916
Pendant la Première Guerre mondiale, les troupes allemandes sont défaites et la Belgique prend le contrôle des royaumes de l'Urundi et du Ruanda.

Le mandat belge

1921
La Société des Nations confie à la Belgique le “mandat” sur le Ruanda-Urundi.
1925
Annexion administrative au Congo du territoire du Ruanda-Urundi sous mandat belge, fixation des frontières actuelles à l’ouest avec l’actuelle RDC et à l’est avec les colonies anglophones.

1945
Transformation par l’ONU du “mandat” belge sur le Ruanda-Urundi en “tutelle”.

1960
7 janvier : Agrément du parti Union pour le Progrès National (Uprona).
4 février : Agrément du Parti du peuple (PP).
5 février : Agrément du Parti démocrate chrétien (PDC).
Juillet : Regroupement d’un cartel de cinq partis autour de l’Uprona (Uprona, Démocratie nationale du Burundi, Parti des jeunes travailleurs du Burundi, Parti conservateur, Voix du peuple murundi, Abanyamajambere b’i Burundi).
Octobre : Création du Front commun populaire autour du PDC (Parti démocrate chrétien, Parti démocrate rural, Parti du peuple murundi, Rassemblement des travailleurs du Burundi, Mouvement progressiste du Burundi, Union nationale du Burundi, Union démocratique paysanne, Rassemblement populaire du Burundi, Mouvement rural du Burundi, Abanyamajambere b’i Burundi).

1961
Mars : Création de l’Union des partis populaires autour du PP (Parti du Peuple, l’Union pour la promotion hutu, la Voix du peuple murundi, l’Union nationale du Burundi et le Rassemblement populaire du Burundi).
18 septembre : Élections législatives remportées par l’Uprona (58 sièges), Front commun (6 sièges).
13 octobre : Le Prince Louis Rwagasore, héros de l’indépendance et Premier ministre depuis deux semaines, est assassiné à Bujumbura.

Le Burundi indépendant

1962
1er juillet : Indépendance du Burundi.

1965
15 janvier : Assassinat du premier ministre hutu Pierre Ngendandumwe

1966
28 novembre : Destitution du prince Charles Ndayizeye, Ntare V.
Proclamation de la République après le coup d’État du capitaine Michel Micombero.

1972
29 avril-juin : Assassinat du prince Ntare V Ndizeye. Massacres interethniques et “génocide” des Hutu faisant plus de 100.000 victimes.

1976
1er novembre : Coup d’état du colonel Jean-Baptiste Bagaza et instauration de la 2ème République.

1987

3 septembre : Coup d'état militaire et avènement de la 3ème République du major Pierre Buyoya.

1988

Août : Affrontements ethniques et intervention de l'armée dans les communes de Ntega et Marangara au nord du pays. Le nombre des victimes se situe aux environs de 20.000.

4 octobre : Installation de la Commission nationale chargée d'étudier la question de l'Unité nationale

18 octobre : Nomination d'un Premier ministre hutu, Adrien Sibomana, et d'un gouvernement à "parité ethnique".

1989

10 mars : Tentative de coup d'État et arrestation de proches de l'ex-président Bagaza

13 mai : Présentation du rapport de la Commission nationale chargée d'étudier la question de l'Unité nationale

1990

Création des premières associations de défense des droits de l'homme au Burundi (ITEKA puis SONERA au début 1991) et au Rwanda (ARDHO)

Mai : Présentation de la Charte de l'Unité nationale et création du Conseil économique et social

Septembre : Visite du pape Jean-Paul II

27-29 décembre : Congrès National Extraordinaire Élargi du Parti U.PRO.NA.

1991

5 février : Vote par référendum de la Charte de l'Unité nationale.

22 janvier : Création de la Commission Nationale chargée du Retour, de l'Accueil et de la Réinsertion des Réfugiés Burundais

2 février : Approbation par référendum de la Charte de l'Unité

21 mars : Création de la Commission constitutionnelle

27 août : Accord relatif à l'établissement d'un groupe de travail technique chargé de la promotion des solutions durables en faveur des réfugiés barundi entre le Burundi, la Tanzanie et le HCR

30 septembre-2 octobre : Conférence sous-régionale des évêques catholiques

23 novembre-décembre : Affrontements entre des maquisards du Palipehutu et les forces de l'ordre à Bujumbura et dans les provinces de Cibitoke et Bubanza

1992

9 mars : Approbation par référendum de la nouvelle Constitution pluraliste.

4 avril : Nomination d'un nouveau gouvernement sous la direction de M. Adrien Sibomana, reconduit comme premier ministre

9 avril : Arrestation de C. Mbonimpa (ex-ministre des Relations Extérieures) et C. Kazatsa

15 avril : Promulgation du décret-loi sur les partis politiques

27 mai : Publication d'un rapport d'Amnesty International sur les attaques de Bujumbura et du nord du pays en novembre et décembre 1991

6 juillet : Condamnation à mort de deux personnes accusées d'avoir participé aux attaques de novembre 1991

16 juillet : Condamnation à mort de trois personnes dont deux dirigeants du Palipehutu et 44 condamnations à des peines de 20 ans de prison de personnes accusées d'avoir participé aux attaques de novembre 1991

Octobre : Refus du gouvernement UPRONA de mettre en place un "gouvernement de transition"

1993

1er et 29 juin : Victoire de Melchior Ndadaye, candidat du Frodebu, aux élections présidentielles et législatives

2 juillet : Tentative de coup d'État

10 juillet : Passation de pouvoir entre les présidents Pierre Buyoya et Melchior Ndadaye

12 juillet : Formation du gouvernement de Sylvie Kinigi, nouveau premier ministre

20 juillet : Signature du décret présidentiel renouvelant la totalité des administrateurs communaux. La quasi-totalité d'entre eux sont issus du FRODEBU.

9 août : Amnistie politique

23 août : 1ère conférence de presse du chef de l'État

3 septembre : Visite du président Habyarimana au Burundi ; élection du bureau de l'Assemblée nationale après l'arrêt de la Cour constitutionnelle de la veille

21 octobre : Putsch militaire et assassinat du Président Melchior Ndadaye. Des violences interethniques embrasent le pays.

28 octobre : Annonce par le premier ministre, Sylvie Kinigi, et l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies, James Jonah, de l'échec du coup d'État ; réunion au sommet à Kigali organisé par le président Habyarimana en présence du premier ministre tanzanien John Malecela, du premier ministre zaïrois Faustin Birindwa, du secrétaire général de l'OUA, Salim Ahmed Salim

29 novembre : Arrivée à Bujumbura d'un médiateur des Nations unies, Ahmedou Ould Abdallah. Le HCR dénombre 659 000 réfugiés : 375 000 au Rwanda, 245 000 en Tanzanie, 39 000 au Zaïre ainsi que 150 000 déplacés à l'intérieur du pays.

1er décembre : Attaque d'une brigade de l'armée en province de Mabanda par des militants armés qui appartiendrait au FROLINA, dissidence du Palipehutu

6 décembre : Funérailles nationales du Président Ndadaye et des martyrs du putsch (Juvénal Ndayikeza, ministre de l'Intérieur, Pontien Karibwami et Gilles Bimazubute, respectivement président et vice-président de l'Assemblée nationale, Richard Ndikumwami, administrateur général de la Documentation nationale, Euzébia Nshimirimana, épouse du ministre des Affaires Étrangères, Sylvana Barumpozako, épouse de Sylvestre Ntibantunganya)

23 décembre : Élection de Sylvestre Ntibantunganya à la tête de l'Assemblée nationale, ce qui lui permet d'assurer l'intérim de la Présidence de la République ; arrivée à Bujumbura de Mgr Etchegaray, envoyé du Pape

1994

14 janvier : Cyprien Ntaryamira (Frodebu) est élu président de la République par l'Assemblée nationale.

22 janvier : Prise de fonction contestée de M. Cyprien Ntaryamira

6 avril : Sommet régional consacré aux crises burundaise et rwandaise à Dar es-Salaam avec les présidents Arap Moï (Kenya), Juvénal Habyarimana (Rwanda), Cyprien Ntaryamira (Burundi), Ali Hassan Mwinyi (Tanzanie), Yoweri Museveni (Ouganda), le président Sese Seko Mobutu ne s'y est finalement pas rendu. L'avion transportant les présidents Habyarimana et Ntaryamira est abattu au retour lors de l'atterrissage à Kigali. Sylvestre Ntibantunganya (Frodebu) assure l'intérim de la présidence.

30 septembre : Sylvestre Ntibantunganya (Frodebu) est élu président de la République par l'Assemblée nationale.

1995

Février-juin : Les milices issues des courants extrémistes de l'Uprona et des petits partis pro-tutsi prennent le contrôle de la capitale et organisent le ratissage des quartiers hutu, la ville est désormais quasiment mono-ethnique. De nombreuses personnalités hutu n'osent plus y résider. À l'intérieur du pays, environ 500.000 "regroupés" tutsi sont installés dans des camps à proximité des villes protégées par l'armée.

16 juillet : Arrivée à Bujumbura de Boutros-Boutros Ghali, Secrétaire général des Nations unies et rencontre avec le Président de la République, le Premier ministre et les anciens présidents J.-B. Bagaza et P. Buyoya.

5 août : Deux officiers burundais impliqués dans l'assassinat du président Ndadaye et réfugiés à Kampala sont libérés par les autorités ougandaises.

Fin 1995-mi-1996 *:* Montée de l'insécurité et des tensions partisanes. Structuration de la guérilla armée et nombreux engagements militaires des Forces armées burundaises.

1996

Mars-avril : La rébellion lance une offensive militaire qui touche tout le centre du pays.

23 juillet : Remise à Boutros-Boutros Ghali du rapport de la Commission d'enquête des Nations unies sur l'assassinat du président Ndadaye. Face aux préparatifs d'un coup d'État, le président Sylvestre Ntibantunganya se réfugie à l'ambassade des États-Unis.

25 juillet : Coup d'état du major Pierre Buyoya qui devance son rival et prédécesseur Jean-Baptiste Bagaza. Le président Sylvestre Ntibantunganya est réfugié à l'ambassade des États-Unis. Ce putsch déclenche un embargo régional.

31 juillet : Le sommet régional réunissant à Arusha les présidents rwandais, tanzanien, ougandais, kényan et le Premier ministre du Zaïre condamne le putsch, demande la restauration de l'ordre constitutionnel et de l'Assemblée nationale, appelle à l'arrêt immédiat des tueries et des massacres, envisage des sanctions économiques.

2 août : Nomination d'un gouvernement de transition suivi d'une déclaration de l'OUA annonçant la rupture des relations économiques avec le Burundi. Fermeture des frontières tanzanienne puis rwandaise.

Septembre : Après une réorganisation des forces armées, le président Buyoya s'engage dans une guerre totale contre les diverses forces de la rébellion armée. Le contrôle militaire de toutes les régions du pays est assuré en recourant au regroupement forcé des populations rurales.

1997

25 août : La Tanzanie accuse le Burundi de préparer une offensive militaire sur son territoire et soutient les dirigeants du parti Frodebu hébergés à Dar es-Salaam. Quelque 230.000 réfugiés burundais séjournent dans les camps installés sur le territoire tanzanien dans lesquels les mouvements de rébellion armée recrutent.

2 octobre : Échanges de tirs prolongés entre le Burundi et la Tanzanie le long du lac Tanganyika.

27 octobre : Combats directs entre des troupes tanzaniennes et burundaises en plusieurs points le long de leur frontière commune.

1998

1er janvier : Attaque par la rebellion hutu d'une base militaire à Bujumbura.

30 janvier : Le président Buyoya accepte le principe de négociation avec l'opposition sous l'égide d'une médiation régionale.

Février-juin : Ayant repris le contrôle des grands axes routiers et des campagnes, le gouvernement démantèle progressivement les camps de regroupement forcé.

6 juin : Promulgation d'un acte constitutionnel de transition et d'un accord de "partenariat politique intérieur".

12 juin : Mise en place d'un "gouvernement de transition" et d'une "Assemblée nationale élargie".

21 juin : Accord de cessez-le-feu signé à Arusha entre le gouvernement et la rébellion hutu.

29 juillet : Au terme d'une deuxième série de pourparlers de paix, 17 délégations de partis burundais conviennent de se retrouver en octobre pour définir les conditions d'un retour durable de "la démocratie, de la bonne gouvernance et de la sécurité pour tous".

1999

23 janvier : Les progrès du "partenariat intérieur" aboutissent à la levée de l'embargo régional.

28 août : Offensive de la rébellion sur Bujumbura et relance d'attaques d'envergure qui suscitent des opérations massives et brutales de l'armée. La politique de regroupement forcé des populations rurales reprend à un niveau supérieur à 1998.

Fin décembre : 790.000 déplacés sont recensés (13 % de la population totale), dont 330.000 dans la seule province de Bujumbura rural.

2000

28 août : Signature des accords de paix d'Arusha.

2001

24 février-mars : Vaste offensive des mouvements de rébellion dans la périphérie de Bujumbura. Une partie de la capitale est occupée pendant trois semaines. Le président Buyoya suspend l'accord de paix d'Arusha.

1er novembre : Entrée en vigueur des accords d'Arusha avec la mise en place d'un gouvernement de transition. Les deux principaux mouvements de rébellion (FDD et FNL) n'y participent pas et lancent des attaques dans plusieurs provinces du pays pour démontrer leur capacité militaire.

2002

7 octobre : Signature d'un accord de cessez-le-feu entre le gouvernement burundais et les deux chefs des rébellions, Jean-Bosco Ndayikengurukiye du Palipehutu-FNL et Alain Mugabarabona du CNDD-FDD. Le sommet régional des chefs d'États ordonne aux deux groupes n'ayant pas signé d'accord – le CNDD-FDD de Pierre Nkurunziza et les FNL d'Agathon Rwasa – de poursuivre les négociations "pour conclure un accord de cessez-le-feu d'ici 30 jours".

2 décembre : Ratification à Arusha, à l'issue du 19e sommet régional sur le Burundi, d'un accord de cessez-le-feu avec la principale faction du plus important mouvement rebelle du pays, le CNDD-FDD de Pierre Nkurunziza.

2003

27 janvier : Le président Buyoya et le chef d'une faction du CNDD-FDD, Pierre Nkurunziza, signent à Pretoria un protocole d'accord pour l'application de l'accord du cessez-le-feu.

13 février : Retour d'exil de deux chefs rebelles de factions du CNDD-FDD, Jean-Bosco Ndayikengurikiye, et du Palipehutu-FNL, Alain Mugabarabona, pour la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu signé en octobre 2002.

30 avril : Passation de pouvoir entre le président Buyoya et son vice-président, Domitien Ndayizeye (Frodebu).

7-15 juillet : Attaques des quartiers sud de Bujumbura par la faction Agathon Rwasa des FNL.

8 octobre : Une délégation gouvernementale dirigée par le Président Domitien Ndayizeye et celle du CNDD-FDD conduite par Pierre Nkurunziza signe à Pretoria un accord pour le partage du pouvoir. L'accord complète l'accord de cessez-le-feu de décembre 2002 et concerne d'une part la répartition des postes dans l'armée, la police et les services de renseignement, de l'autre il fixe le nombre de ministres, de parlementaires, de gouverneurs de provinces d'administrateurs communaux, d'ambassadeurs que détiendra le CNDD-FDD au cours de la période de transition.

20 octobre : La mission de maintien de la paix de l'Union africaine au Burundi (3128 militaires) se déploie sur l'ensemble du territoire pour y soutenir les opérations de désarmement, de démobilisation et de réintégration des groupes rebelles.

2 novembre : Les points en suspens dans les négociations entre la présidence burundaise et le CNDD-FDD font l'objet d'un accord. Ils concernent le remaniement du gouvernement de transition, l'immunité des combattants rebelles, la distribution des postes au sein de l'armée et de la police, la transformation du mouvement rebelle en parti politique et sa représentation au sein du Sénat.

16 novembre : Lors du 20e sommet de l'Initiative régionale pour la paix au Burundi tenu à Dar es-Salaam en Tanzanie, l'accord définitif de partage du pouvoir en matière politique, de défense et de sécurité est entériné par le gouvernement transitoire du Burundi et la faction du CNDD-FDD dirigée par Pierre Nkurunziza.

23 novembre : Intégration des nouveaux ministres issus du CNDD-FDD dans le gouvernement de transition.

29 décembre : Assassinat du Nonce apostolique, Mgr Michael Courtney. La faction des Forces nationales de libération (Palipehutu-FNL) dirigée par Agathon Rwasa, le seul mouvement ayant refusé de rejoindre le processus de paix au Burundi, est mise en cause aussi bien par le Président de la République que par la hiérarchie catholique.

2004

6 janvier : Signature par le président de la République du décret nommant les 33 membres du Haut-commandement militaire conjoint comportant 13 représentants du CNDD-FDD.

20 janvier : Isolé et soumis à une pression militaire très forte dans ses bastions de la province de Bujumbura rural, le Palipehutu-FNL accepte de discuter d'un accord de paix.

2005

4 juillet : Large victoire des candidats du CNDD-FDD aux élections législatives avec 58 % des voix, 22 % pour le Frodebu et 7 % pour l'UPRONA.

19 août : Pierre Nkurunziza est élu Président de la République par l'Assemblée nationale et le Sénat réunis en congrès.

2006

7 septembre : Signature à Dar-es-Salaam d'un Accord global de cessez-le-feu par le Président Nkurunziza et Agathon Rwasa, président du Palipehutu-FNL.

2007

Avril : La RDC, le Rwanda et le Burundi relancent la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL).

2009

16 avril : Nomination de Godefroid Niyombare à la tête des Forces armées burundaises.

2010

26 mai : Le CNDD-FDD remportent les élections communales avec les 2/3 des voix. Les partis de l'opposition contestent ces résultats et décident de boycotter la suite du processus électoral.

28 juin : Seul candidat, le Président Pierre Nkurunziza est réélu au suffrage direct au terme d'une campagne marquée par de nombreuses violences et arrestations d'opposants. Les principaux chefs de l'opposition s'enfuient ou passent dans la clandestinité.

23 juillet : Élections législatives sans enjeu en l'absence d'opposition. Le CNDD-FDD obtient 81 % des voix ; les tendances pro-CNDD-FDD de l'UPRONA et du FRODEBU se partagent

les autres (11 et 6 %). Ce score traduit le désaveu de la politique de boycott des partis d'opposition par leurs électeurs. Un monopartisme *de facto* s'instaure.

2011

10 septembre : Une nouvelle loi sur les partis politiques accompagne une vaste recomposition du champ politique. Outre la multiplication de formations liées du pouvoir, la plupart des partis de l'opposition sont désormais dotés d'ailes dissidentes pro-CNDD-FDD.

2012

1er juillet : Commémoration du 50ème anniversaire de l'Indépendance.

2013

Mars-août : Le Bureau des Nations unies pour le Burundi (BNUB) met en œuvre son programme d'"inclusivité" politique et organise le retour au Burundi de la quasi-totalité des leaders de l'opposition enfuis en 2010.

4 juin : loi restreignant la liberté de la presse.

16 octobre : L'Assemblée Nationale du Burundi élit à l'unanimité le député Bernard Busokoza comme nouveau Premier Vice- Président de la République.

2014

L'opposition toujours en quête d'unité et de leaders peine à s'organiser et à s'exprimer face au contrôle du terrain par le CNDD-FDD et ses jeunesses en appui aux blocages multiformes mis en œuvre par les autorités administratives.

1er février : Le président Pierre Nkurunziza limoge son premier vice-président, Bernard Busokoza, en conflit avec le ministre de l'Intérieur sur la question sensible de la nomination du chef du principal parti tutsi, l'Union pour le progrès national (Uprona).

6 février : Vif conflit CNDD-FDD/UPRONA et tension généralisée au sein de la classe politique. Dans un courrier adressé au Secrétaire général des Nations unies, Léonce Ngendakumana, s'exprimant au nom de l'ADC-*Ikibiri*, dénonce les "risques de déboucher sur un génocide sociopolitique au Burundi."… Il compare "les *Imbonerakure* et la Rema FM"[1] aux *Interahamwe* et à la Radio Mille Collines rwandais.

8 mars : Bujumbura connaît ses plus violents affrontements depuis le retour de la paix en 2006. Ils opposent des milliers de membres du MSD à plusieurs centaines de policiers. Après, l'assaut du siège du parti, fuite d'Alexis Sinduhije, désormais sous mandat d'arrêt international, et lourdes condamnations d'un grand nombre de dirigeants et militants de ce parti.

12 mars : La justice inculpe, parmi 70 accusés, le président du Mouvement pour la Solidarité et le Développement (MSD), l'ancien journaliste Alexis Sinduhije, rentré d'exil il y a à peine un an.

20 mars : le maire de Bujumbura, Saïdi Juma, interdit le sport en groupe dans les rues pour éviter des "soulèvements politiques".

21 mars : Le Parlement bloque à une voix près une tentative du gouvernement d'introduire des modifications à la constitution considérées comme menaçant l'équilibre des pouvoirs entre les principaux groupes ethniques du pays.

6 avril : Un article publié par *The Guardian* ("Football-mad president plays on while Burundi fears the return of civil war" déclare que "le Président Nkurunziza a distribué des machettes, des armes et des uniformes aux *Imbonerakure*, dont le nombre tourne autour de 100.000 hommes et garçons." À Kigali, dès la fin des cérémonies grandioses du 7 avril, le président Nkurunziza, harcelé par les délégations étrangères, est sommé de se justifier.

---

[1] Créée récemment par le parti CNDD-FDD, cette radio est membre de la Synergie des radios regroupant essentiellement les radios de l'opposition.

8 avril : Le Conseil de sécurité se réunit d'urgence pour réagir aux allégations avancées par le Bureau des Nations unies au Burundi (BNUB) dans le câble confidentiel "Référence CDN–037" envoyée par le Représentant de Ban-Ki Moon au Burundi aux plus hautes autorités de l'ONU. Dans une déclaration à la presse sur la situation au Burundi faite par la présidente du Conseil de sécurité par la Présidente d'alors, Mme Joy Ogwu (Nigéria), le Conseil de sécurité exprime son inquiétude "face aux informations faisant état d'actes d'intimidation, de harcèlement et de violence de la part de groupes de jeunes au Burundi", appelant "le Gouvernement burundais à prendre des mesures pour mettre fin à l'impunité … et tous les partis politiques à condamner publiquement toutes les formes de violence politique et tous les actes d'incitation à la haine ou à la violence, conformément à la Constitution du Burundi et à l'Accord d'Arusha." (NU, SC/11350-AFR/2857, 10 avril 2014).

17 avril : Le gouvernement expulse le responsable de la sécurité au Bureau des Nations unies au Burundi (Bnub), Paul Debbie, suite aux accusations des Nations unies selon lesquelles le gouvernement armait et formait les membres de l'*Imbonerakure*, l'aile jeunesse du parti du président au pouvoir. L'ONU adresse une sévère mise en garde au gouvernement burundais, lui demandant de prendre d'urgence des mesures pour apaiser la violence politique.

19 avril : Le président Pierre Nkurunziza, en tant que président du Conseil des sages, le principal organe de direction du parti CNDD-FDD, rencontre à Ngozi, dans sa province natale, les leaders nationaux et provinciaux des *Imbonerakure*.

Les patrouilles de la brigade rwandaise le long de la frontière burundaise se multiplient ainsi que les pressions pour obtenir que les "génocidaires", *Interahamwe* et FDLR, qui cherchent refuge dans le nord du Burundi et à Bujumbura leur soient livrés.

10 mai : Une réunion entre le général Adolphe Nshimirimana en charge des services de renseignement burundais et le chef d'État-major rwandais, James Kabarebe se tient au siège du Gouvernorat de Kirundo pour débattre notamment des incursions présumées d'*Interahamwe*. En effet, quelque 500 d'entre eux seraient arrivés au Burundi venant de RDC. Mais alors que les Rwandais, contrairement à leur exigence permanente de rapatriement immédiat, demandent à ce qu'ils demeurent au Burundi regroupés dans un camp de réfugiés, les Burundais voient dans cette requête rwandaise un prétexte qui les autorisaient à intervenir au Burundi pour les récupérer en l'accusant d'héberger des "génocidaires". Parallèlement, une perquisition est organisée par des militaires rwandais dans l'hôtel de Jean Minani, président du FRODEBU *Nyakuri*, rallié au CNDD-FDD, à Kirundo sous le prétexte qu'une rwandaise recherchée par la police y serait réfugiée.

Mai : Alors que plusieurs partis et alliances ne sont pas homologués par le ministère de l'Intérieur, de nombreuses personnalités politiques de l'opposition sont progressivement mises hors-jeu en raison de poursuites judiciaires opportunes. Des affrontements, disparitions et assassinats de militants des deux bords sont signalés dans de nombreuses communes de l'intérieur. Pressions et répression croissante envers les journalistes et militants de la "société civile".

27 juin : Un émissaire de l'ONU dénonce les atteintes aux libertés, le "harcèlement" de la société civile et les violences politiques dans le pays, ainsi que la hausse des violences liées aux *Imbonerakure* - la branche jeunesse du CNDD-FDD, le parti au pouvoir - contre leurs présumés adversaires politiques.

9 juillet : Les députés adoptent un projet de loi destiné à lutter contre la "prolifération" des Églises.

En reportage dans la province de Ngozi, les journalistes Sonia Rolley de RFI et de Serge Nibizi de la radio RPA sont arrêtés par des *Imbonerakure*. La population qui s'est solidarisée avec les "otages" ainsi que les policiers qui voulaient intervenir pour les libérer sont matraqués et pourchassés par ces miliciens. Ils refusent de même d'obéir aux ordres téléphoniques donnés par les gouverneurs de Ngozi et de Kirundo ainsi que par le conseiller principal de la présidence. Le 11, les autorités annoncent l'arrestation des miliciens et de leurs chefs (le directeur communal de l'enseignement et le vétérinaire communal).

2015

Janvier : Attaque de 200 “rebelles” au nord de Bujumbura et brutale intervention de l’armée.

20 janvier : Arrestation de Bob Rugurika, directeur de la Radio publique africaine (proche du MSD).

Souhaitant briguer un troisième mandat malgré la limitation constitutionnelle à deux mandats, Pierre Nkurunziza déclenche la mobilisation de très nombreuses organisations de la société civile. Les opposants à sa candidature au sein du CNDD-FDD sont exclus du parti.

25-26 avril : Le congrès du CNDD-FD officialise la candidature de Pierre Nkurunziza. Elle déclenche immédiatement de violentes manifestations réprimées par des tirs à balles réelles.

4 mai : La Cour constitutionnelle valide la candidature du président sortant dans un climat de vive tension.

13-14 mai : Le général Godefroid Niyombare, ancien chef d’état-major et membre du CNDD-FDD annonce la destitution de Pierre Nkurunziza sur la radio *Isanganiro*. Alors que la population manifeste son soutien aux putschistes, plusieurs radios privées sont incendiées. Le lendemain, le chef d’état-major Prime Niyongabo déclare que les forces armées ont mis fin à la tentative de coup d’état. Le général Niyombare s’enfuit au Rwanda. Le général Cyrille Ndayirukiye, ancien ministre de la Défense de Pierre Buyoya et numéro 2 du putsch, se laisse arrêter.

18-31 mai : L’armée reprend progressivement le contrôle des quartiers. Des affrontements violents opposent les manifestants hostiles et les forces de l’ordre. Un climat insurrectionnel s’instaure. À la fin du mois, une cinquantaine de morts sont décomptés et les élections sont reportées au 29 juin pour les législatives et au 21 juillet pour les présidentielles.

Juin-juillet : Échec des tentatives de médiation des organisations régionales.

24 juillet : Le président Nkurunziza est réélu avec 69 % des suffrages au terme d’un scrutin boycotté par l’opposition.

1er août : Création du Conseil national pour le respect de l’Accord d’Arusha, pour la paix et la réconciliation au Burundi et la restauration de l’état de droit (CNARED) par les leaders des formations politiques et organisations de la société civile de l’opposition

2 août : Assassinat du lieutenant-général Adolphe Nshimirimana, chef de la Sécurité intérieure, par un tir de roquette.

11 septembre : Le général Prime Niyongabo, chef d’état-major de l'armée burundaise, échappe à une embuscade à Bujumbura.

Septembre-décembre : Le Burundi s’installe dans la guerre civile. Le pouvoir organise de nombreux assassinats de personnalités de l’opposition, les meurtres et enlèvements se multiplient, les activités de la plupart des organisations des droits humains sont suspendues et leurs avoirs gelés.

11 décembre : après l’attaque de plusieurs camps militaires par des groupes d’insurgés, des dizaines de civils arrêtés sont abattus. La débâcle de cette opération d’envergure marque l’échec des partisans de la résistance armée. Une répression sanglante s’instaure dans les quartiers frondeurs de la capitale.

28 décembre : Soumis à de fortes pressions internationales, une session de dialogue interburundais s’ouvre en Ouganda sous l’autorité du président Yoweri Museveni avec les représentants du gouvernement, de l'opposition et de la société civile.

2016

Janvier-mars : Succession de visites de personnalités internationales éminentes à des fins de médiation et d’information sur la situation sécuritaire.

4 mars : Le président Nkurunziza lance officiellement les travaux de la CVR destinés à enquêter sur les crimes commis de l’Indépendance à 2008. Le HCR annonce l’enregistrement par leurs services de 250.473 réfugiés en RDC, Rwanda, Tanzanie, Ouganda depuis avril 2015.

Mars : Échec de la médiation tanzanienne entre le Président Nkurunziza et l’opposition.

14 mars : Après les États-Unis, l'Union européenne suspend ses appuis financiers au Burundi.
25 avril : La Cour pénale internationale ouvre un examen préliminaire afin de déterminer si des crimes relevant de sa compétence ont été commis au Burundi.
9 mai : 21 officiers de l'armée et de la police accusés de participation au coup d'État contre Pierre Nkurunziza ont été condamnés à la perpétuité.
7 octobre : Retrait du Burundi de la CPI. Le Haut-Conseil des droits de l'homme met en place une Commission internationale d'enquête sur les crimes commis au Burundi.
Décembre **:** plus de 110 000 réfugiés burundais sont installés en Tanzanie.

2017
Janvier : Radiation de la ligue ITEKA des ONG locales autorisées.
14 juin : La Commission internationale d'enquête sur les crimes commis au Burundi rend son rapport.
24 octobre : Adoption d'un projet de réforme constitutionnelle qui permettrait au président Nkurunziza de briguer deux nouveaux mandats de 7 ans.
27 octobre : Le Burundi se retire de la CPI.
8 décembre : Le dialogue interburundais ouvert le 20 octobre s'achève sur un échec.

2018
22 mai : Les trois-quarts des électeurs approuvent le projet de réforme constitutionnelle permettant au président Nkurunziza de briguer deux nouveaux mandats de 7 ans au terme d'un vote sous forte tension.
7 juin : Pierre Nkurunziza retire sa candidature aux élections de 2020.
Octobre : Suspension des ONG étrangères n'appliquant pas les quotas ethniques parmi leur personnel.
28 octobre : Quatre journalistes d'Iwacu accusés de "complicité d'atteinte à la sûreté de l'État" ont été inculpés alors qu'ils couvraient une incursion de rebelles burundais.
16-17 novembre : 8 soldats ont été tués dans une attaque ciblant un poste de l'armée dans la commune de Maba.
1er décembre : Lancement de mandats d'arrêt contre le président Pierre Buyoya et 16 autres accusés d'être impliqués dans l'assassinat de l'ex-président Melchior Ndadaye en 1993.
21 décembre : Gitega devient la capitale politique du pays.

2019
14 février : Création du nouveau parti d'Agathon Rwasa, le Congrès national pour la liberté suivie d'une répression continue et multiforme de ses militants.
28 février : fermeture définitive du Bureau du Haut-Commissariat des NU aux droits de l'homme.
12 mars : Six collégiennes de Kirundoattêtées pour avoir "gribouillé" la photo du président dans leurs manuels scolaires.
29 mars : Prolongation de la suspension de la BBC et de VOA par le Conseil national de la communication
2 avril : Une cinquantaine de militants du CNL ont été arrêtés depuis sa création à la mi-février.
15 mai : Le président de la Cour suprême a ordonné la saisie des biens d'opposants en exil et des militaires hostiles au 3ème mandat du président Pierre Nkurunziza.
11 juillet : Le chef des *Imbonerakure*, la ligue des jeunes du CNDD-FDD, est nommé à la direction de la Radio-télévision nationale (RTNB).
26 octobre : Arrestation de 4 journalistes d'Iwacu.

2020
16 janvier : Un journaliste de radio Isanganiro a été arrêté dans la province de Karuzi pour avoir publié un article qui n'a pas été apprécié par l'administration locale.

30 janvier : Les quatre journalistes d'Iwacu arrêtés le 22 octobre 2019 ont été condamnés à deux ans et demi de prison et à une amende de 1 million de FBu.
12 mai : Les autorités burundaises exigent le départ du représentant de l'OMS au Burundi.
20 mai-12 juin 2020 : Élection d'Évariste Ndayishimiye, le candidat du CNDD-FDD à la présidence.
9 juin : Décès du Président Pierre Nkurunziza.
18 juin : Investiture du Président Évariste Ndayishimiye.
14 août : Publication du rapport sénatorial demandant le pardon et une compensation financière pour les torts causés au Burundi durant la colonisation allemande, puis belge entre 1896 et 1962. Le montant de cette compensation est estimé à 43 milliards de dollars.
20 octobre : Le Président Buyoya et 18 co-accusés sont condamnés à la perpétuité par la Cour suprême pour l'assassinat du Président Melchior Ndadaye.
18 décembre : Décès de l'ancien président Pierre Buyoya.
24 décembre : Libération des 4 journalistes d'*Iwacu*.

2021
25 janvier : Révérien Ndikuriyo, ancien président du sénat burundais, est désigné secrétaire général du parti CNDD-FDD, en remplacement du général Évariste Ndayishimiye.
28 février : Affrontements entre militaires rwandais et burundais à la frontière.
24 mars : Les autorités rwandaises interdisent aux médias burundais en exil de diffuser leurs programmes.
17 avril : 78 personnes ont été tuées au cours d'une attaque perpétré par une bande armée à Mwaro.
26 avril : Libération des prisonniers bénéficiant de la grâce présidentielle accordée lors des vœux de fin d'année 2020.

2022
29 avril : 50ème anniversaire du "Génocide des Hutu de 1972"
1er juillet : Commémoration du 60ème anniversaire de l'Indépendance.